



APPEL A CONTRIBUTIONS

« Droit international et littérature »

Demi-journée du Réseau des jeunes chercheurs de la SFDI le 13 avril 2026 à l'Université de Strasbourg

Le prochain colloque annuel de la SFDI, organisé par Madame la Professeure Julie Saada et Monsieur le Professeur Régis Bismuth, se tiendra à Sciences Po les 28 et 29 mai 2026, et aura pour thème « **Les savoirs du droit international** ». Comme chaque année, en amont de ce colloque, et sur des sujets proches du thème de ce dernier, le Réseau des jeunes chercheurs de la SFDI organise deux demi-journées à destination des doctorants et récents docteurs. Ces demi-journées constituent une très belle occasion pour la jeune recherche en droit international de se retrouver et d'échanger sur des sujets originaux ou d'actualité. C'est aussi à la suite de ces demi-journées que deux participants sont habituellement sélectionnés pour présenter leurs contributions lors du colloque annuel.

La première demi-journée sera consacrée au thème « **Droit international et littérature** ». Organisée avec l'aide du **Centre d'études internationales et européennes (CEIE)** et sous la présidence de **Madame la Professeure Andrea Hamann**, la demi-journée se tiendra à l'**Université de Strasbourg** le **13 avril 2026**. Le Réseau des jeunes chercheurs lance donc un appel à contributions pour cette demi-journée.

Présentation du thème de la demi-journée :

Le thème « Droit international et littérature » invite à explorer les intersections entre droit international et littérature, en interrogeant le droit international comme phénomène culturel, narratif et esthétique, traversé par des formes d'écriture, de récit et de mise en scène. Dans le prolongement du mouvement « Droit et littérature » qui se développe dès les débuts du XX^e siècle, l'approche « Droit international et littérature » appréhende en effet le droit international comme un ensemble de narrations et de représentations créées et entretenues au moyen de pratiques et techniques discursives. Elle permet ainsi de mettre en lumière la façon dont le droit international produit des récits, mais aussi qu'il est lui-même le produit de récits, qu'ils soient portés par la doctrine, par les institutions internationales ou par les œuvres littéraires (romans, pièces, poèmes, témoignages, récits de guerre, etc.). La demi-journée des jeunes chercheurs de la SFDI invite en ce sens à réfléchir aux narrations, aux imaginaires, aux fictions et aux esthétiques qui traversent le discours juridique internationaliste, ainsi qu'aux analyses, représentations, critiques ou contre-récits que la littérature offre à son sujet. Son ambition est d'ouvrir un espace de réflexion sur les dimensions rhétorique et narrative du droit international, en interrogeant les différentes formes de récit qui le constituent ou qui, inversement, le mettent au défi voire le contestent, ainsi que les outils que les études littéraires peuvent offrir à l'analyse de ces textes.

Il est encouragé que les contributions proposées s'inscrivent dans l'un des grands axes de réflexion suivants :

- **Le droit international en tant que récit** (la construction du récit ; les structures narratives ; le rôle du récit ou de la mise en scène ; les formes de représentation entretenues dans la pensée internationaliste ou la pratique du droit international ; les imaginaires dans

la pensée internationaliste ; les fictions juridiques ; les grandes « dynamiques » du récit du droit international entre progrès, évolution, crise, rupture, déclin, etc.) ;

- **L'« écriture » du droit international** (analyse des textes juridiques ; techniques d'interprétation ; rôle du langage et de la narration ; style et rhétorique dans le discours juridique ; approche du droit international comme genre littéraire spécifique à partir des outils de la critique littéraire ; symbolisme, tropes, métaphores et allégories en droit international ; réflexions exploratoires sur comment écrire autrement le droit international, etc.) ;
- **La littérature en tant que critique du droit international, ou la critique au moyen de la littérature** (la littérature et les formes narratives alternatives comme espace d'imagination pour la pensée juridique ; la littérature comme forme de résistance ; mise en lumière des présupposés, des impensés et des non-dits du droit international ; la littérature comme contre-récit ou contre-archive du droit international, en particulier des expériences coloniales, des violences de masse, des déplacements forcés, etc.).

Cette demi-journée est donc organisée dans le cadre du colloque annuel de la SFDI consacré au thème « Les savoirs du droit international », qui cherchera à réfléchir à la fois aux savoirs qui ont façonné le droit international, aux savoirs qui portent sur lui, aux savoirs mobilisés pour son étude et sa pratique, ainsi qu'aux savoirs qu'il produit et dont d'autres disciplines se saisissent. L'approche se veut large, tant du point de vue des disciplines concernées (sciences humaines et sociales, sciences formelles, sciences naturelles et disciplines à la lisière, comme les sciences cognitives) que des objets de savoir envisagés (concepts et notions, mais aussi méthodes, modèles et pratiques de connaissance).

Modalités pratiques :

Les personnes intéressées sont invitées à envoyer une **proposition de communication (500 mots maximum)**, rédigée en langue française, et accompagnée d'un *curriculum vitae*, au format Word ou Pdf, **avant le 15 janvier 2026** à l'adresse suivante : jeunes.chercheurs@sfdi.org

L'appel à contributions est destiné aux jeunes chercheuses et chercheurs, entendus comme les personnes préparant un doctorat en droit (ou dans une autre discipline pertinente au regard du sujet) ou ayant soutenu leur thèse depuis moins de trois ans et n'ayant pas encore obtenu un emploi de maître de conférences ou de professeur (la qualification aux fonctions de MCF ou l'inscription au concours d'agrégation ne font pas obstacle à la candidature).

Une fois les candidatures anonymisées par le Bureau des jeunes chercheurs, la sélection des contributions sera effectuée par la Présidente de la demi-journée et par les organisateurs du colloque annuel. La communication avec les candidats sera assurée par le Bureau des jeunes chercheurs. La sélection des propositions et les réponses seront communiquées par mail au plus tard le 15 février 2026.

À l'issue de cette demi-journée, l'un des participants sera sélectionné pour participer à l'atelier « Droit international et littérature » organisé le vendredi 29 mai 2026 dans le cadre du colloque, et y présenter une version retravaillée de sa contribution. Il ou elle verra également sa communication être publiée dans les actes du colloque. Les contributions des participants non retenus pour le colloque annuel pourront, le cas échéant, faire l'objet d'une publication dans la Revue des jeunes chercheurs en droit international (RJCDI).

Ni l'Université accueillante, ni le Réseau des jeunes chercheurs, ne pourra prendre en charge les frais de déplacement ou d'hébergement des participants sélectionnés. Il sera conseillé à ces derniers de solliciter une aide financière (notamment au titre d'une mobilité nationale) auprès de leur laboratoire ou Faculté.